



*Le dialogue social
au ministère :
c'est aller de CTM en CTM
ou tomber
de Charybde en Scylla*

Monsieur le Président,

L'ordre du jour de cette instance très chargée pourrait laisser à penser que les nombreuses interventions de l'UNSA ITEFA, depuis des mois, sur l'architecture et l'établissement d'un véritable dialogue social ont été entendues, mais force est de constater, une fois de plus, qu'il n'en n'est rien !

*Cette succession urgente de textes à passer est bien, tel le détroit de Messine,
le symbole de cette impuissance à construire,
en fait toujours tomber de Charybde en Scylla.*

ORDRE DU JOUR

1- Point soumis pour avis

- Projet de décret modificatif instituant les fonctions d'inspecteur et d'inspecteur général en service extraordinaire à l'inspection générale des finances, à l'inspection générale de l'administration et à l'inspection générale des affaires sociales ;
- Projet d'arrêté ministériel sur le télétravail ; *point retiré par l'administration suite à la motion émise à l'unanimité par les OS en CHSCTM*
- Fiches de présentation sur les principes fondamentaux de l'inspection du travail ;

2 - Pour d'information

- Projet de note de service relative à la réalisation de la campagne annuelle d'entretien professionnel des personnels des ministères sociaux ;
- Point d'étapes sur les projets relatifs à l'évaluation de l'action de l'inspection du travail (national et local) ;
- Les orientations pour le contrôle de la politique du travail pour 2017 ;
- La mise en œuvre du Service Civique dans les services territoriaux des ministères sociaux ;

3- Questions diverses

Pour l'UNSA ITEFA, la posture de dialogue social, qui nous est imposée sous couvert des instances représentatives, n'est plus acceptable en ces temps incertains du devenir de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et des proclamations pré-électorales : depuis Courteline, la bête à abattre est toujours le fonctionnaire, symbole du péché originel du déficit budgétaire de l'Etat.

Toujours de Charybde en Scylla au fur et à mesure des années !

Force est de constater que l'administration renvoie en effet miroir, aux partenaires sociaux, une curieuse définition du verbe dialoguer. Qu'ils tempêtent, qu'ils s'insurgent, qu'ils s'époumonent : le rouleau compresseur de la machine administrative passe oubliant les personnels, le respect qui leur est dû, leur sens du service public et la détérioration continue de leurs conditions de travail !

Si notre DL n'aborde pas directement les fiches sur les principes fondamentaux de l'inspection du travail, l'UNSA ITEFA se réservant de le faire dans la discussion sur ce point, elle s'interroge sur l'interprétation, qu'il faut donner des récents avis de vacances, qui sont publiés au JORF au même rythme que les convocations à nos CTM.

Devons nous les considérer comme les documents éclairant les changements sur lesquels notre ministère se dirige et oriente ses futures politiques, ses réorganisations proches !

Pour rappel, à l'instar du CTM du 6 septembre dernier, un avis de vacance d'emploi d'un directeur de projet, placé auprès du SGMAS, et de 11 chefs de projet en disait plus long en matière de pilotage, de modernisation et d'axes stratégiques des ministères sociaux sur la réforme territoriale et la revue des missions publiques : nous n'avons d'ailleurs eu aucune réponse depuis sur nos interrogations légitimes, sur le futur « qui fait quoi ? » ou plutôt sur ce qui allait disparaître au profit de nouvelles structures fusionnées sans concertation préalable.

Maintenant, pour ce CTM d'aujourd'hui, un nouvel avis de vacance d'un emploi de directeur de projet paru au JO du 6 octobre 2016, créé et placé auprès du DRH précise notamment que « *dans le contexte de réformes importantes des politiques publiques conduites par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) a récemment remis un rapport relatif au recrutement, à la formation et aux parcours professionnels des inspecteurs du travail dont le corps doit s'adapter à ces évolutions.* »

La lecture complète de cet avis, outre le vocabulaire « technocratique », soulève de nombreuses questions sur les stratégies, que le ministère entend conduire comme politique sur les items précisés dans cet avis et les préconisations des IGAS en matière d'organisation de l'IT : ainsi

- La définition du futur comité de pilotage et son fonctionnement, ses raisons d'être, son appui à un changement programmé et un bilan pour fin 2017 ;
- les incidences sur la GPEC, enfin envisagée pour l'IT dans un contexte général de baisse des effectifs ;
- quel bilan est fait après les différentes réformes et transformations de l'IT (EPIT, création des RUC, réforme territoriale et revue des missions publiques) avant de commencer ce travail de conduite du changement et connaître le départ du constat ;
- les évolutions des missions et des filières professionnelles des corps de contrôle de l'IT ;
- les raisons de son rattachement au DRH et en conséquence ses relations de travail avec le DGT et le SGMAS dans le contexte de la réforme territoriale notamment ;
- son rôle exact et son positionnement entre les DAC et les OS représentatives : en fait qui va être le véritable « donneur d'ordre » dans une architecture d'organigramme qui gonfle à la tête, s'amenuise à la base et devient sans lien clair dans le : « qui commande à qui » et « qui est responsable de la politique de l'IT » !
- Faut-il envisager une future fusion entre DRH et DGT ? Un « joker » mais pas si fou que cela après la lecture de cet avis de vacances !

Et les partenaires sociaux :

Toujours de Charybde en Scylla au fur et à mesure des avis de vacances !

Devrons-nous attendre la publication au JORF pour connaître les réponses à nos inquiétudes sur le devenir du pôle 3 E : les services sont dans l'attente de l'instruction de la DGEFP sur ce qu'il advient des dispositifs nationaux non déléguables, des dispositifs régionaux qui le seront et l'impact sur les services « emploi », tant sur le volume d'activité que sur le contenu! (exemple de la volonté de la présidente du Conseil régional d'Occitanie sur le SPE et les crédits des Missions locales ; l'avenir du SRC « ex Limousin »).

En attendant, perdre des postes dans un contexte où la fusion et les nouveaux applicatifs complexifient le travail, provoque une inquiétude grandissante dans les services.

Et puis, de CTM en CTM, toujours les mêmes questions en ritournelle, restent sans réponse :

- **sur le CRIT** avec la création statutaire d'une nouvelle liste d'aptitude « inventée » par décret et celle « ancienne » liée au statut de l'IT

Une prochaine parution au JORF va être fortement attendue !!!

- **sur la problématique de RENOIR RH** : la situation est explosive tant en AC qu'en SD pour les gestionnaires, qui rencontrent nombre de difficultés dans l'exercice de leur mission, pour les agents, qui subissent des retards dans leur reclassement et leur avancement d'échelon (notamment les catégories C promues lors des CAP du premier semestre attendant encore leur changement d'échelon ou de grade)

Peut-être la création future d'un poste de directeur de projet évitera au ministère une défaite à la Vauban !

- **le plan de transformation des C en SA** : toujours évoqué mais jamais mis en place
Un groupe de travail en 2017 avec un chargé de mission pour mieux attendre !

- Et toujours **le dossier complexe de la réforme territoriale** avec les interrogations, les incompréhensions, les inquiétudes et les alertes, faisant l'objet des incises régulières de notre part : un constat, celui d'un silence fracassant, comme principale réponse.

*Malgré les quelque éclairages obtenues par les avis de vacances précités :
le JORF serait il devenu le service de communication de notre ministère,
remplaçant le travail avec les OS au sein des instances représentatives du dialogue social ?*

Alors, l'UNSA- Itefa estime que cette navigation sans le sextant et le compas des partenaires sociaux devient « aventureuse » lorsque le gouvernail oscille entre Charybde et Scylla au fur et à mesure des réformes!

Elle se permet avec fermeté et conviction de suivre Saint Thomas d'Aquin lorsqu'il écrivait déjà que « *La concorde ne naît pas de l'identité des pensées mais de l'identité des volontés* ».

L'UNSA- Itefa vous remercie pour votre attention